

N/REF : 25/11/2025 14H30 C:000003 I:02605
V/REF : AC/C33734
V/Email reçu le Mardi 25/11/2025 a 14H30

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CTH
IMMEUBLE : CH THOUAR - CTH
LOTISSEMENT MONTUAL
.
35590 LA CHAPELLE THOUARAUULT

Rennes, le

12 Décembre 2025

Référence Marché: 024071-ELT-003

LOCALISATION : 29 RUE DE MONTUAL - MR SEFERI KEVIN 07 58 59 18 88
LOGEMENT N° 010228, PORTE N°29, 1° ÉTAGE, TYPE 2

MOTIF : FOURNITURE POSE SECHE SERVIETTE ELECTRIQUE

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 26/11
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
PRISE DE RÉFÉRENCES ET COMMANDE
INTEVENTION A REPLANIFIER

INTERVENTION DU 10/12
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
MISE HORS TENSION ÉLECTRIQUE
DEPOSE ANCIEN SECHE SERVIETTE
MISE EN PLACE NOUVEAU SECHE SERVIETTE
REMISE SOUS TENSION ÉLECTRIQUE
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 11/12/25 a 15H13 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	ELT024-FP.	Seche serviette électrique	2	200,00
				200,00
		TOTAL H.T.		200,00
		T.V.A. a 10,00%		20,00
		TOTAL T.T.C.		En EURO 220,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.